



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 04 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, à 19 heures 30

Nombre de Conseillers

- En exercice 6
- Présents 5
- Votants 5
- Absents 1
- Exclus 0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie
absente non excusée.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire de séance

Date de Convocation : 29/09/2023

Date d'affichage : 29/09/2023

Objet: D-2023-10_03 Demande de subvention auprès du Département concernant l'étude Géotechnique.

Monsieur le Maire expose que la falaise coté Nord de la Commune de la Roque-en-Provence, menace de s'effondrer, et qu'il est nécessaire d'engager des travaux de sécurisation d'urgence. Pour ce faire, il convient de faire réaliser une étude Géotechnique.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux démarches administratives et faire la demande d'une subvention au Département.

Le financement de ce dossier est répartis comme suit :

Le Montant total du dossier HT s'élève à : 4 600.00€

1-Département 3 680.00€ soit 80%

2-Part Communale 920.00€ soit 20%

AR Prefecture

006-210601076-20231004-D_2023_10_03-DE
Reçu le 27/10/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'UNANIMITE :

1-VALIDE : La demande de subvention auprès du Département

2-AUTORISE : Monsieur le Maire à signer les demandes de subventions et tous documents en rapport à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes



Le Maire A.ARGENTI

AR Prefecture

006-210601076-20231004-D_2023_10_03-DE
Reçu le 27/10/2023